

La fiscalité des entreprises et l'investissement prive dans la zone Cematic :
Une analyse de l'imposition des bénéfices sociétés

Corporate taxation and private investment in the Cematic area: An analysis of
corporate income tax

DJIMTEBAYE NATOYOU M GUY

Doctorant en sciences économiques à l'université de N'Gaoundéré

Pr EZE EZE DONATIEN

Professeur titulaire des Universités/ Université de N'Gaoundéré

Pr Nourou MOHAMADOU

Professeur titulaire des Universités/ Université de Garoua

Correspondence address

l'université de N'Gaoundéré

Cite this article

NATOYOU M GUY, D and al. (2026). La fiscalité des entreprises et l'investissement prive dans la zone Cematic : Une analyse de l'imposition des bénéfices sociétés.
International Journal of Economics and Management Sciences, Volume 5, Issue 4 (2026), pp. 137-153

Submitted: 03/07/2026

Accepted : 15/09/2026

Résumé

L'objectif de cet article consiste à évaluer l'effet de la politique fiscale sur les investissements privés des pays de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Pour atteindre cet objectif, nous avons utilisé la méthode Generalized Least Squares (GLS). Les résultats obtenus des estimations, à partir du logiciel Stata 16.0 pour l'échantillon des six (06) pays de la zone CEMAC sur la période 2020-2024, sont significatifs au seuil de 5 %. Une augmentation de l'Imposition des bénéfices des sociétés réduit l'investissement privé d'environ 0,42 point, confirmant que l'instabilité ou l'incertitude économique décourage les décisions d'investissement. Cette confirmation est apportée par les résultats de Kneller, Bleaney, et Gemmell (1999), Widmalm (2001), Dackehag et Hansson (2012), qui estimaient les effets dépressifs des impôts sur le revenu.

Cela suggère que la fiscalité spécifique pesant sur les entreprises et les échanges freine l'accumulation du capital.

Mots clés : Investissement privé domestique, politique fiscale, imposition des bénéfices des sociétés

Abstract

The objective of this article is to assess the effect of tax policy on private investment in the countries of the Central African Economic and Monetary Community (CEMAC).

To achieve this objective, we used the generalized least squares (GLS) method. The results obtained from the estimations, using Stata 16.0 software for the sample of six (6) CEMAC countries over the period 2020-2024, are significant at the 5% level. An increase in corporate income tax reduces private investment by approximately 0.42 percentage points, confirming that economic instability or uncertainty discourages investment decisions. This is supported by the findings of Kneller, Bleaney, and Gemmell (1999), Widmalm (2001), and Dackehag and Hansson (2012), who estimated the depressive effects of income taxes. This suggests that specific taxation on businesses and trade hinders capital accumulation.

Keywords: Domestic private investment, tax policy, corporate profit taxation

INTRODUCTION

La politique fiscale est l'un des leviers les plus puissants dont dispose un État pour influencer la dynamique économique. Son impact sur l'investissement privé est complexe, car il oscille entre des mécanismes d'incitation et des risques de freinage de l'activité.

L'intérêt de la politique fiscale s'est accru dans les économies en développement pendant les années 1990, du fait de la naissance de contraintes nouvelles liées aux comportements des agents économiques tels que l'acceptation ou la contestation de l'impôt, les coûts d'administration, la mondialisation, la concurrence fiscale et la coordination internationale (Monnier 2008). La fiscalité participe au fonctionnement de l'Etat et, poursuit plusieurs objectifs à savoir le financement des dépenses publiques, la redistribution, la régulation de l'activité économique, la stabilisation et l'incitation des alternatives économiques (Williamson, 1990). L'incitation des alternatives économiques constitue l'objectif essentiel de la politique fiscale et fait de cette dernière, l'outil principal des gouvernements pour influencer le comportement de leurs citoyens individuels et corporatifs. Par exemple, l'arbitrage des différentes externalités, l'augmentation des coûts face aux comportements polluants, ou les incitations à investir, peuvent apporter des avantages substantiels.

Selon les travaux d'Arthur Laffer, l'augmentation des impôts ne garantit pas toujours une hausse des revenus de l'État. Il existe un seuil optimal : en deçà, hausser les taxes est efficace ; au-delà, cela devient contre-productif. Ce phénomène de « courbe en cloche » s'explique par le fait qu'une fiscalité trop lourde décourage l'activité économique, réduisant ainsi la matière imposable.

Les pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) disposent chacun des régimes fiscaux relativement similaires en raison de la fiscalité commune qui y était applicable jusqu'à leur indépendance (à l'exception de la Guinée équatoriale). Ces pays possèdent d'énormes potentialités économiques mais sont caractérisés par un environnement des affaires peu incitatif. Ce qui constitue une réelle entrave à la rentabilité et le développement des entreprises dans la zone (Rapport BEAC, 2013)¹. D'ailleurs le classement du Doing Business (2018) les range en dernière position des pays.

Le poids abusif des charges qui pèsent sur les entreprises est souvent cité comme une cause majeure du faible niveau des investissements privés. Parmi les charges jugées plus lourdes, la fiscalité des entreprises figurerait en bonne place. Plusieurs arguments tendent pourtant à

¹ Voir à cet effet le Rapport de Recherche du FR-CIEA N° 68/13

nuancer ce constat, notamment les exonérations prévues en application des chartes pour les entreprises nouvelles ou engagés dans des extensions impliquant des investissements significatifs.

Conscient des distorsions que la fiscalité peut entraîner sur les variables macroéconomiques, les états membres de la CEMAC au travers de la charte CEMAC sur les investissements ont mis sur pieds depuis quelques années de nombreuses mesures fiscales attractives. Il s'agit notamment du Règlement n° 17/99/CEMAC-020-CM-03 du 17 décembre 1999 relatif à la Charte des Investissements de la CEMAC, qui constitue le cadre général commun regroupant l'ensemble des dispositions destinées à améliorer l'environnement institutionnel, fiscal et financier des entreprises dans le but de favoriser la croissance par les investissements et la diversification des économies des pays membres.

La fiscalité dans la zone CEMAC repose en plus grande partie sur la fiscalité indirecte constituée principalement de la TVA et des droits d'accises et sur la fiscalité directe constituée principalement quant à elle de l'impôt sur les sociétés (IS) et des autres impôts sur les revenus. La politique fiscale constitue l'un des piliers essentiels des pays de la CEMAC. Au Tchad par exemple, les recettes fiscales représentent annuellement plus de 50% des recettes publiques même si le pays fait partie des pays producteurs de pétrole². Cependant, l'environnement des affaires reste peu attractif. Alors que le niveau de la FBCF au Cameroun était de 5, 88 milliards en 2013, 6,08 milliards en 2014 et 5,70 milliards en 2015, la FBCF au Tchad se situaient à cette même période à 1,88 milliards en 2013, 2.11 milliards en 2014 et 2.19 milliards en 2015 (rapport du FMI (2018)).

Parmi les obstacles au développement des affaires, le taux de taxation affiche un indice de 8,8 points et occupe la troisième place après l'accès au financement et la corruption, sur les 16 indicateurs retenus, (Doieng Business 2013). C'est dans cette optique que, Gropp et Kostial (2001) affirme que, la politique fiscale, ensemble des règles, lois et mesures qui régissent le domaine fiscal d'un pays, peut avoir des répercussions sur son économie tels que le découragement des investissements et provoquer des fuites de capitaux car les contribuables soumis à une pression fiscale relativement forte peuvent opter pour un pays et un régime fiscal plus accommodants, entraînant ainsi des sorties des investissements. Au regard de ce tout ce qui précède, il apparaît important de se pencher sur les effets de la fiscalité sur les investissements privés dans la zone CEMAC afin de situer le cadre de la politique fiscale

² La part des recettes fiscales dans les recettes publiques tchadiennes est de 58,78% en 2015 , 62,22 en 2016 et 52 28% en 2017.

pratiquée par les Etats membres et les effets que celle-ci pourrait avoir sur l'investissement privé domestique.

I- REVUE DE LITTERATURE

L'ancrage théorique de la politique fiscale en économie repose sur une relation fondamentale entre deux rôles de l'État que sont la collecte de ressources pour financer les biens publics et la nécessité de ne pas décourager l'activité économique privée.

L'étude de la politique fiscale et de son influence sur l'économie, particulièrement sur l'investissement privé, a mobilisé des plus grands auteurs de la science économique. Afin de comprendre comment la fiscalité influence l'investissement privé, la littérature s'appuie sur quatre piliers théoriques majeurs.

La Théorie de la Fiscalité Optimale (Mirrlees, Ramsay) qui cherche le "meilleur" impôt, celui qui maximise le bien-être social tout en minimisant les distorsions économiques (perte sèche). La règle de Ramsey suggère de taxer plus lourdement les activités dont l'élasticité est faible (celles qui ne changeront pas de comportement malgré l'impôt) pour garantir des revenus à l'État sans briser la croissance. Selon le dilemme Équité-Efficacité, un système trop redistributif peut décourager l'investissement, tandis qu'un système trop favorable au capital peut accroître les inégalités.

Le Modèle Néoclassique de l'Investissement (Jorgenson) constitue le cadre de référence pour analyser l'impact direct sur les entreprises. Ici, l'investissement est une fonction du coût d'usage du capital. Selon le mécanisme du modèle néoclassique de l'investissement, l'impôt sur les sociétés (IS) et les taxes sur le capital augmentent le rendement minimum qu'un projet doit générer pour être rentable. Selon cette théorie, toute hausse fiscale déplace le curseur de rentabilité, entraînant l'abandon des projets les moins profitables. À l'inverse, l'amortissement accéléré ou les crédits d'impôt réduisent ce coût d'usage et stimulent l'achat de machines.

L'Approche Keynésienne (le Multiplicateur Fiscal), contrairement aux néoclassiques voit la fiscalité comme un levier de la demande effective. Une baisse d'impôts le revenu disponible des ménages et la trésorerie des entreprises. Cela booste la consommation, ce qui incite les entreprises à investir pour répondre à cette nouvelle demande (le canal de la demande). Une baisse d'impôt peut générer une croissance du PIB supérieure au montant de la baisse initiale, créant un cercle vertueux pour l'investissement privé (le Multiplicateur).

Les Théories de l'Offre et la Croissance Endogène (Laffer, Barro) se concentrent sur les incitations à long terme. La Courbe de Laffer postule qu'un taux d'imposition trop élevé réduit l'assiette fiscale par découragement de l'effort et fuite des capitaux. Les Modèles de Barro

(1990) quant à elle postule que la fiscalité peut être productive si elle finance des infrastructures ou de l'éducation (capital humain) qui augmentent la productivité du secteur privé. L'impôt n'est plus un frein, mais un carburant pour l'investissement s'il est utilisé efficacement.

La « courbe de Laffer » prétend démontrer l'existence d'un plafond de recettes fiscales. Les effets désincitatifs sur le travail et l'épargne de la croissance des taux des prélèvements obligatoires entraîneraient une réduction du volume de la production.

Selon Ludwig von Mises (1995), la courbe de Laffer constitue une arme de combat bien plus qu'un instrument d'analyse. En effet, le combat dont il s'agit est celui qui consiste à enrayer la progression continue du poids de l'Etat dans l'économie et dans la société. Finalement, la courbe de Laffer apparaît comme une leçon frappante, simple et politiquement audible, de poser la principale question de l'analyse économique, de questions des incitations.³

Dans son principe, cette idée n'est pas réellement nouvelle. Comme cela a été remarqué par Atkinson et Stern (1980) et Fullerton (1982), la possibilité d'une relation inverse entre taux et recettes fiscales se trouve déjà chez A. Smith ou Dupuit. La courbe de Laffer déplace cependant quelque peu l'argument en ce sens qu'elle traite essentiellement des effets des effets désincitatifs des impôts directs sur l'offre des facteurs de production. Elle cherche aussi à apporter une démonstration plus large en prétendant tirer ses conclusions d'un raisonnement mené dans un cadre d'équilibre partiel. L'impôt aurait en effet une incidence défavorable sur les factures d'offre (investissement et offre de travail). Ce qui engendrerait à terme une contraction du rendement de la fiscalité, imputable à la raréfaction de la matière imposable.

Selon Solaymani, 2020, les politiques fiscales sont déterminantes dans la définition de mise en œuvre des politiques économiques. En effet, toute augmentation ou réduction des taxes a pour objectif l'attente des objectifs sociaux et économiques. Par conséquent, les coûts engendrés par l'implémentation des politiques fiscales dépendent des instruments de politiques fiscales utilisés (impôts directs ou indirects) et de la conjoncture économique qui prédomine.

Le point de départ relatif à la théorisation des effets de la fiscalité lancée par Laffer a inspiré plusieurs auteurs.

Selon les travaux de Romer (1986), Lucas (1988) et Barro (1990), la théorie de la croissance endogène soutient que les dépenses publiques et les politiques fiscale peuvent exercer les effets aussi bien positifs que négatifs sur la croissance économique. Cette approche s'oppose à la position de Solow (1956), pour qui la politique fiscale n'a qu'un effet limité sur le taux de

³ Ludwig von Mises (1995), *L'Action Humaine*, Paris, PUF

croissance à long terme. Les modèles de croissance endogène montrent en effet que lorsque les recettes fiscales sont utilisées pour financer les des investissements publics productifs notamment dans les infrastructures, l'éducation et la santé, elles contribuent favorablement à la croissance économique (Barro, 1990). Toutefois, ces auteurs soulignent qu'au-delà d'un certain seuil, une pression fiscale excessive peut générer les externalités susceptibles de freiner l'activité économique. Cette idée rejoint l'analyse de Laffer, selon laquelle une augmentation excessive des taux d'imposition peut réduire les incitations à produire, à investir et à travailler avec pour conséquence un ralentissement de la croissance économique.

En outre, plusieurs théories ont démontré l'importance de la fiscalité dans le développement des secteurs d'activités économiques notamment dans les pays en développement. Parmi ces théories figurent celles des néoclassiques (Engen et Skinner, 1996 ; Lin ; 1998. Zagler et Dürniker, 2003 ; Lich, 2021), qui montrent qu'une hausse de l'impôt sur les sociétés et sur le revenu des personnes physiques conduit à une baisse du revenu disponible, qui à son tour se traduit par une réduction du taux d'épargne, donc décourageant l'investissement.

Certains travaux ont étudié l'effet direct de certains types d'impôts sur les variables macroéconomiques pris individuellement. Il s'agit notamment des travaux de Keller (2004), Griffith et al (2004) et Bloom et al (2007) qui ont modélisé les effets des taux de l'impôt sur les sociétés et l'investissement direct étranger et, donc, la présence d'entreprises multinationales étrangères, ce qui se traduit par des effets négatifs des taux de l'impôt sur les sociétés sur la productivité.

Il convient de relever que les études empiriques sur la relation entre la fiscalité et la croissance économique visent principalement à démontrer, premièrement, l'impact du niveau d'imposition sur la croissance et, deuxièmes, l'impact de la structure fiscale sur la croissance.

Un certain nombre d'études (Agell, Ohlsson, & Thoursie, 2006; Barro, 1990, 1991; Pâques & Rebelle, 1993; Folster & Henrekson, 2001; Koester & Kormendi, 1989; Levine & Renelt, 1992; Paparas & Richter, 2015) ont examiné le lien entre le niveau global d'imposition (ou de dépenses publiques) et la croissance à l'aide de modèles de régression de croissance transnationaux couvrant différentes périodes et différents échantillons de pays. Toutefois, aucun consensus clair n'a émergé de ces travaux quant à la nature et à la signification de cette relation. Cela n'est guère surprenant, car la taille globale du secteur public a deux effets opposés. D'une part, des impôts plus élevés peuvent engendrer des distorsions plus importantes et impacter négativement la croissance économique. D'autre part, des impôts plus élevés

supposent des dépenses publiques plus importantes, dont certaines peuvent stimuler la croissance économique.

Desislava Stoilova (2016)⁴ a fourni une estimation et quelques suggestions supplémentaires en matière de fiscalité favorable à la croissance. L'étude porte sur l'impact de la structure fiscale sur la croissance économique dans les 28 Etats membres de l'Union Européenne pour la période 1996-2013. L'analyse descriptive se concentre sur les différences entre pays en termes de pression fiscale totale et de conception de la structure fiscale, tandis que l'analyse empirique étudie l'impact de la fiscalité sur la croissance économique par le biais de régressions sur des données de panel agrégés. La conclusion est qu'une structure fiscale fondée sur des taxes sélectives sur la consommation, l'impôt sur le revenu et l'impôt foncier est plus favorable à la croissance économique.

Les débats entre les différents courants de pensée économique relatives à la fiscalité portent principalement sur la détermination de son impact sur la dynamique économique. Toutefois, les dynamiques. Toutefois, les analyses théoriques et empiriques consacrées aux effets de la pression fiscale ne permettent pas de dégager un consensus quant à ses retombées sur la croissance économique. En effet, le taux d'imposition à lui seul ne constitue pas un indicateur suffisant pour évaluer l'incidence de la fiscalité sur l'activité économique. Il convient cependant de prendre en compte les modalités de détermination de l'assiette fiscale, ainsi que les caractéristiques des bases imposables. La comparaison entre ces dernières demeure délicate, dans la mesure où les conclusions varient en fonction du poids accordé à chacun des paramètres retenus dans l'analyse (Bellamine et al 2021).

En relevant que les incitations fiscales sont des avantages fiscaux accordés aux entreprises pour encourager l'investissement et la croissance économique, les études de Ennagach et Radi (2023) ont examinées les incitations fiscales peuvent avoir un impact positif sur l'investissement et la croissance économique, mais leur efficacité dépend de plusieurs facteurs tels que la conception de l'incitation fiscale, la structure fiscale globale, les politiques économiques et les conditions macroéconomiques. En fin de compte, les résultats de la littérature suggèrent que les incitations fiscales peuvent être un outil efficace pour stimuler l'investissement et la croissance économique, mais leur conception et leur mise en œuvre doivent être réfléchies.

L'objectif de cet article consiste à analyser les performances des politiques fiscales en Afrique centrale. À cet effet, à partir des données du World Development Indicators nous construisons

⁴ Desislava Stoilova (2016), Contaduría y Administración 62 (2017) 1041-1057

quelques indicateurs sur la base d'un panel de 150 observations portant sur six (6) pays de la sous-région et sur une période de 25 ans. Notre analyse conduit à deux principales conclusions. En premier lieu, les recettes fiscales sont parmi les plus faibles de l'Afrique au Sud du Sahara ; en revanche, l'indicateur de dispersion montre une certaine homogénéité des dépenses, lesquelles semblent plus ou moins orientées par les directives des institutions internationales. En deuxième lieu, les faits stylisés portant sur les déterminants de la politique fiscale ne semblent pas traduire une corrélation forte entre les combinaisons de variables retenues. Par conséquent, nous concluons sur les mesures de politiques fiscales à mettre en œuvre pour accroître les recettes fiscales, sans lesquelles il sera extrêmement difficile de financer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement dont le gap de financement selon les études se situe entre 33 et 120 milliards de dollars US (Désiré Avom ; 2011).

II- METHODOLOGIE

L'effet des variables fiscales sur les flux d'investissement a fait l'objet d'étude au cours du siècle passé par divers économistes, qui ont proposé différentes alternatives pour mesurer l'efficacité de ces incitations à l'investissement. Ces approches de mesure ont été incorporées dans différents modèles théoriques d'investissement, tels que le modèle d'accélérateur rigide de Clark (1917), le modèle néoclassique de Jogerson (1963), les modèles basés sur le q de Tobin (1969), les modèles basés sur l'équation d'Euler et, comme alternative plus récente aux modèles d'investissement traditionnels, le modèle développé par King-Fullerton (1984). Il existe également d'autres approches alternatives aux modèles d'investissement, comme l'analyse coûts avantages, la méthode d'enquête et l'estimation économétrique. Les aspects les plus saillants de chacun d'entre eux sont examinés ci-dessous.

III.1- Spécification du modèle :

Selon la théorie économique, l'investissement privé réagit à la fiscalité principalement à travers deux canaux. Le coût du capital par une hausse de l'impôt sur les sociétés (IS) augmente le rendement minimal exigé par une entreprise pour qu'un projet soit rentable. Si la fiscalité est trop lourde, certains projets d'investissement sont purement et simplement abandonnés. Les flux de trésorerie par lequel l'impôt réduit les bénéfices non distribués. Or, pour beaucoup de PME, ces bénéfices sont la source principale de financement. Une fiscalité élevée réduit donc mécaniquement la capacité d'autofinancement des entreprises.

Dans le cadre de ce travail, nous retiendrons la méthode hypothético-déductive qui nous permettra à partir des données qui seront obtenues de valider ou d'invalidier les différentes hypothèses retenues précédemment.

Afin de mener à bien notre travail, nous avons fait une revue de la littérature sur le lien entre la politique fiscale et l'investissement privé. Ainsi, nous sommes partis des concepts et des connaissances théoriques, afin d'émettre des hypothèses qui seront testées par la suite à l'épreuve des faits. L'opérationnalisation de nos variables, nous conduirons à identifier les données à collecter. Ces dernières seront recueillies aux différentes bases de données de la Banque Mondiale (World Development Indicators), de l'International Centre for Tax and Development (ICTD) et de la Fondation pour les Etudes et les Recherches sur le Développement International (FERDI). La période de notre étude va de 2000 à 2024, soit une durée de vingt-cinq (25) ans. Pour tester nos hypothèses, nous utiliserons la méthode Generalized Least Squares (GLS).

Notre modèle s'inspire des travaux de Babu et al (2020) qui ont examiné l'impact des taxes sur l'investissement privé en Afrique subsaharienne en estimant un modèle d'investissement néoclassique dynamique pour les pays en développement à l'aide de la différence en une étape GMM. Mais à la différence Babu et al (2020) qui ont analysé l'impact de la fiscalité et d'autres facteurs macroéconomiques sur l'investissement privé en Afrique subsaharienne, en prenant le cas des pays de la communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) et de la communauté de développement de l'Afrique australe (SADEC), nous réduisons ce modèle et l'adaptions au cas de la CEMAC en nous limitant à l'impact de l'imposition des bénéfices des sociétés sur l'investissement privé dans le cadre du modèle néoclassique développé par Jorgenson (1963) ainsi que Hall et Jorgenson (1967).

Ainsi, nous considérons une petite économie ouverte dotée d'une mobilité parfaite des capitaux. Cette économie n'a qu'un impact limité sur le taux d'intérêt international et n'a aucune restriction d'accès aux marchés financiers internationaux. Elle est composée de deux types d'agents économiques : un agent privé et un agent public.

Ainsi, nous considérons une petite économie ouverte dotée d'une mobilité parfaite des capitaux. Cette économie n'a qu'un impact limité sur le taux d'intérêt international et n'a aucune restriction d'accès aux marchés financiers internationaux. Elle est composée de deux types d'agents économiques : un agent privé et un agent public.

Les principaux débats entre les courants économiques portent sur la détermination de l'impact de la fiscalité sur la dynamique économique (Bellamine et al (2021)⁵. Les axes d'étude d'impact

⁵ Bellamine et al (2021), Pression fiscale, Investissement et croissance économique : Analyse empirique ; Revue française d'économie et de Gestion « Volume 2 : Numéro 6 » pp : 19-38 ».

de la pression fiscale ne génèrent pas un consensus que ce soit sur le plan théorique ou empiriques sur les retombées de la pression fiscale. Il ressort de ces études que l'impôt n'est pas un indicateur suffisant. Il faudra en effet ajouter les modalités de détermination de la base imposable (l'assiette fiscale) et la comparaison des bases est délicate car toute conclusion dépend du poids de chacun des paramètres retenus pour l'étude.

De ce qui précède, nous retenons donc le modèle suivant :

- Le modèle qui capte l'effet de l'imposition des bénéfices des sociétés sur l'investissement privé domestique. L'effet de l'imposition des bénéfices des sociétés sur l'investissement privé domestique.

$$\diamond \text{ Invesdomes}_t = \beta_0 + \beta_1 \text{IS}_t + \beta_2 \text{TBS}_t + \beta_3 \text{TCI}_t + \beta_4 \text{AT}_t + \beta_5 \text{TPF}_t + \beta_6 \text{CrcePIBr}_t + \beta_7 \text{DPIBr}_t + \varepsilon_t \quad (1)$$

Tableau 1: Signes attendus des coefficients de régression des variables du premier modèle

Type de variables	Variables	Mesure	Paramètres	Codes et Signe attendu	Sources des données
Variable dépendante	Investissement privé domestique	Mesure de la Formation Brute du Capital Fixe (FBCF) privé			WDI
Variable d'intérêt	Impôt sur les sociétés	mesure le volume des Impôts sur les sociétés collectés sur les entreprises.	β_1	(IS) (-)	ICTD
Variable de contrôle	Taxe sur les biens et services (taxes indirectes)	Mesure le Volume des taxes sur les biens et services.	β_2	TBS (-)	WDI
	Taxes sur le commerce international	Mesure le volume des taxes Extérieurs	β_3	TCI (-)	WDI
	Autres taxes	Mesure le volume des autres taxes	β_4	AT (-)	WDI
	Taux de pression fiscale	Mesure la pression fiscale	β_5	TPF (-)	WDI
	Croissance du PIB Réel	Mesure le taux de croissance annuel du PIB réel	β_6	CrcePIBr(+)	WDI
	Déflateur du PIB	mesure l'évolution globale des prix des biens et services produits dans un pays	β_7	DPIB (-)	WDI

- *Source* : Réalisé par l'auteur selon la théorie économique.

III.2- Les données et l'échantillon

L'aspect empirique de cette étude se concentre sur les six pays d'Afrique centrale membre de la CEMAC : Cameroun, Tchad, République du Congo, République centrafricaine, Gabon, et Guinée Equatoriale. L'étude s'étend sur la période allant 2000 à 2024.

Dans le cadre de cette étude, la variable dépendante est l'investissement privé domestique pour ressortir. Dans le cadre de cette étude, la variable dépendante est

Investissement privé domestique pour ressortir l'effet des impositions des bénéfices (Lahimer, 2009).

III- ANALYSE DES RESULTATS :

Le recours à la méthode des moindres carrés généralisés faisables (FGLS) sur un panel de 6 pays observés sur 25 périodes est conforme aux pratiques usuelles de la littérature empirique. Cette approche est particulièrement adaptée aux panels caractérisés par un grand nombre d'unités transversales et une dimension temporelle réduite.

Ce choix est pertinent car il permet de corriger l'hétéroscédasticité, garantissant ainsi des estimations plus efficaces et plus fiables que celles obtenues par les moindres carrés ordinaires et d'obtenir des erreurs standards plus fiables, conformément aux recommandations de Beck et Katz (1995).

Statistiques du modèle

Méthode : FGLS (panel)

Observations : 150

Groupes : 25

Périodes : 6

Wald χ^2 (7) : 129,47

Prob > χ^2 : 0,000

Log-vraisemblance : -677,91

Autocorrélation : aucune

Hétéroscédasticité : corrigée

Tableau 2 : Résultat de l'estimation

Variables explicatives	Coefficient	Erreur standard
IS	-0,422 **	(0,196)
CrcePIB (annuelle)	1,604 ***	(0,227)
TBS	-0,604 ***	(0,205)
AT	0,607	(2,096)
TCI	-1,262 **	(0,617)
TPF	3,721 ***	(0,745)
DPIB	-0,179 ***	(0,057)
Constante	33,217 ***	(9,889)

Note :

- Les erreurs standards sont entre parenthèses.
- ***, ** et * indiquent une significativité statistique respectivement aux seuils de 1 %, 5 % et 10 %.

IV.1- Variable d'intérêt

Au regard du tableau 2 ci-dessus, une première remarque frappante qui peut être faite est que globalement, les résultats pour les variables fiscales notamment l'imposition des bénéfices des sociétés (-0,422 **) sont satisfaisants.

IS (coef. = -0,422) est significative au seuil de 5 %. Il ressort qu'une augmentation de l'IS réduit l'investissement privé d'environ 0,42 point, confirmant que l'instabilité ou l'incertitude économique décourage les décisions d'investissement.

Ce résultat corrobore avec les travaux de Heller et Kauffman (1965) qui ont établi qu'en règle générale, une baisse de l'imposition des sociétés conduit à une augmentation substantielle du niveau d'investissement et de l'activité économique, ce qui se traduit à moyen terme par une augmentation nette de l'assiette fiscale nationale et du revenu total et permet de surmonter les complications qui surviennent à court terme liées aux coûts de collecte et du manque d'équité que ces incitations entraînent.

IV.2- Les autres variables d'intérêt

✓ Freins à l'investissement (effets négatifs)

TBS et TCI (coef. = -0,604 et -1,262) : Ces formes de fiscalité ont un effet négatif significatif sur l'investissement privé. Le TCI présente l'impact le plus important : une hausse d'un point des recettes issues du commerce international réduit la FBCF privée d'environ 1,26 point. Cela suggère que la fiscalité spécifique pesant sur les entreprises et les échanges freine l'accumulation du capital.

Ces résultats rejoignent ceux de Djankov et al. (2010) qui, dans une étude couvrant 85 pays, montrent qu'une imposition élevée des sociétés réduit significativement l'investissement net.

Concernant spécifiquement le commerce international, Tokarick (2006) souligne que des taxes élevées sur les échanges augmentent le coût des biens d'équipement importés, ce qui pénalise particulièrement l'investissement productif dans les pays en développement. Le résultat obtenu pour le TCI s'inscrit pleinement dans cette logique.

Déflateur du PIB (coef. = -0,179) : Cette variable est significative au seuil de 1 %. L'inflation réduit l'investissement privé en augmentant les coûts des biens de production et en diminuant la rentabilité attendue des projets d'investissement.

L'effet négatif du déflateur du PIB (-0,179***) correspond à un fait stylisé bien établi. Fischer (1993) démontre que l'inflation est perçue comme un signal de mauvaise gestion macroéconomique, ce qui décourage l'investissement à long terme.

✓ Facteurs stimulants de l'investissement (effets positifs)

Croissance du PIB (coef. = 1,604) : Cette variable présente l'effet positif le plus fort et elle est hautement significative ($p < 0,01$). Une augmentation d'un point de pourcentage de la croissance économique entraîne une hausse d'environ 1,60 point de la part de la FBCF privée dans le PIB. Ce résultat confirme la théorie de l'accélérateur selon laquelle une économie dynamique favorise l'investissement.

De manière similaire, Ndikumana (2000), dans une étude portant sur plusieurs pays africains, montre que la croissance passée et présente constitue le principal moteur de la Formation Brute de Capital Fixe. Ces résultats confirment empiriquement la validité de la théorie de l'accélérateur, selon laquelle l'investissement suit la dynamique de la demande globale.

Taux de pression fiscale (coef. = 3,721) : Contrairement aux taxes spécifiques, le taux de pression fiscale globale présente un effet positif et significatif sur l'investissement privé (coef. = 3,721***). Contrairement aux idées reçues, une pression fiscale globale plus élevée est associée à un niveau plus élevé d'investissement privé. Cela peut s'expliquer par un effet de complémentarité, les recettes fiscales permettant de financer des infrastructures et des services publics favorables au climat des affaires.

Ghura et Goodwin (2000) montrent que lorsque la pression fiscale contribue à réduire le déficit budgétaire et à stabiliser l'environnement macroéconomique, elle peut indirectement favoriser l'investissement privé. Dans la même perspective, Agénor (2004) met en évidence un effet d'entraînement (crowding-in) de l'investissement public sur l'investissement privé lorsque les recettes fiscales sont utilisées pour financer les infrastructures.

Conclusion

Cette étude a consisté à évaluer l'effet de la politique fiscale sur les investissements privés des pays de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Dans l'ensemble, les résultats s'inscrivent dans la lignée de la littérature empirique (Greene & Villanueva, 1991 ; Ndikumana, 2000) en confirmant la prédominance de l'effet d'accélérateur. L'originalité de cette étude réside toutefois dans l'effet positif du taux de pression fiscale globale, suggérant un effet de complémentarité entre les ressources publiques et l'investissement privé, malgré l'effet distorsif des taxes spécifiques sur les bénéfices et le commerce international.

Toutefois, des recommandations politiques solides devraient également reposer sur des critères propres à chaque pays, tels que la conception du système fiscal, les préférences en matière de redistribution sociale et le volume global des recettes fiscales. Enfin, l'analyse empirique est complexifiée par la difficulté, bien souvent, de distinguer les effets structurels et conjoncturels sur la structure fiscale.

Références

- Assi T et Oulai S (2019), Effets de la Politique Fiscale sur la Croissance Economique: Une Analyse sur Données de Panel Appliquée a Six Pays de L'UEMOA, *European Scientific Journal*, Vol.15, No.28, p.91-108.
- Avom, D. (2011), Les politiques fiscales en Afrique Centrale : une analyse empirique. *Canadian Journal of Development Studies*, 32:3, p.239-253.
- Barro, R. J. (1990), Government spending in a simple model of endogeneous growth. *Journal of Political Economy*, Vol 98, N°5, p.103-125.
- Bellamine et al. (2021) «Pression Fiscale, Investissement et Croissance économique : Analyse empirique », *Revue Française d'Economie et de Gestion* «Volume 2 : Numéro 6» pp : 19- 38.
- Bloom N. Sadun R. et Reenen J.V. (2007), US Multinationals and the productivity Miracle , *NBER Working Papers*, N° 13085.
- Boisset et Hélène (2014), La mobilisation des recettes fiscales dans les pays de la zone Franc,
- Buettner, T., (2003), The Impact of Taxes and Public Spending on the Location of FDI: Evidence from FDI-Flows Within Europe *ZEW Discussion Paper*, No 02-17,
- Desislava Stoilova (2016), *Contaduría y Administración* 62 (2017) 1041-1057
- Devereux M. P. et Griffith R. (2003), The impact of corporate taxation on the location of capital: a review, *Swedish Economic Policy review* Vol 9, N°41, p 79-102.
- Ennagach et Radi (2023), *International Journal of Financial Accountability, Economics, Management, and Auditing* ISSN (2788-7189) *Int. J. Fin. Acc. Eco. Man. Aud.* 5, No.2
- Feldstein, M. (1974), Tax avoidance and the dead weight loss of the income tax , *NBER Working Paper*, No. 5055.
- Gabriel A. et Giménez R (2015), La fiscalité et son impact négatif sur les activités d'investissement des entreprises, *Note économique de. L'Institut économique Molinari* Novembre 2015.
- Gentry W et Hubbard R.G (2006), Entrepreneurship and Household Saving, *Advances in Economic Analysis & Policy*, Vol. 4, N°1, p 1053-110.
- Griffith R., Redding S. et Van Reenen J., (2004), Mapping the Two Faces of R&D: Productivity Growth in a Panel of OECD Industries, *The Review of Economics and Statistics*, MIT Press, Vol. 86, N°4, p 883-895 ;
- Gropp R. et Kostial K. (2001), IDE et recettes de l'impôt sur les sociétés Harmonisation ou concurrence fiscale?, *Finances & Développement*.

- Johansen A.C, Heady J. et et Arnold B. Brys et Vartia L. (2008), Fiscalité et croissance, Documents de travail du département des affaires économiques, N°620.
- Klem A. et Van Prys S., (2009), Empirical Evidence on the Effects of Tax Incentives, International Tax and Public Finance Vol. 19, N° 3.
- Keho Y. (2010), Effets macroéconomiques de la politique fiscale en Côte d'Ivoire, Bulletin de politique économique et développement. PUPED N°03/2010.
- Keller W. (2004), International Technology Diffusion, Journal of Economic Literature, Vol 42.
- Knuutinen, R. (2014), Corporate social responsibility, taxation and aggressive tax planning, Nordic Tax Journal, 2014(1), 36-75.
- Lipsey R. E. et Sjöholm F. (2011), Foreign direct investment and growth in East Asia: Lessons for Indonesia, Bulletin of Indonesian Economic Studies Vol 47, N°1, p.35-63.
- Ludwig von Mises (1995), L'Action Humaine, Paris, PUF
- Lucas, R. (1988), On The Mechanics Of Economic Development, Journal of Monetary Economics Vol. 22, N°12, p. 3-42.
- Mertens K. et Ravn M. (2013), "The dynamic effects of personal and corporate income tax changes in the United States", American Economic Review, Vol 103, N°4, p.1212-147.
- Monnier (2008), la politique fiscale: objectifs et contraintes, La Documentation Française.
- Moussavou F., (2017), Impact Des Structures Fiscales Sur La Croissance Economique Au Congo- Brazzaville, European Scientific Journal édition Vol.13, N°34, p.1857 - 7881
- Musgrave (1956), The theory of Public Finance, New York, McGraw-Hill. A VOIR
- Hamzaoui M. et Bousselhami N., (2017), Impact De La Fiscalite Sur La Croissance Economique Du Maroc, European Scientific Journal, Vol.13, N°.4, p. 1857 – 7881.
- Romer P. (1986), Crasy explanations for the productivity slowdown, NBER, Macroeconomics annual.
- SADIK et BENGHAZALA (2022), les incitations fiscales, International Journal of Financial Accountability, Economics, Management, and Auditing ISSN (2788-7189) Int. J. Fin. Acc. Eco. Man. Aud. 4, No.4 (October-2022)
- Salhi S. E, Daifi S. et Echaoui A. (2018), Les effets des prélèvements fiscaux sur les variables macroéconomiques-cas du maroc: analyse par cointégration, International Journal Of Advanced, Vol. 6, N°10 p, 95-111
- Schwellnus C. and Arnold J. (2010), Do Corporate Taxes Reduce Productivity and Investment at the Firm Level?: Cross-Country Evidence from the Amadeus Dataset, No 641, OECD Economics Department Working Papers from OECD Publishing.

Smith (1776), Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, TOME IV

Solow (1956), A Contribution to the Theory of Economic Growth, The Quarterly Journal of Economics, Vol. 70, No. 1 (Feb., 1956), pp. 65-94

Williamson O. E. (1990), Une comparaison des approches alternatives à l'organisation économique, Revue d'économie théorique et institutionnelle, Vol 146, N°1, p. 61-71

Yawovi M. (2018), Examen de l'optimalité de la performance fiscale dans les pays en développement: le cas de l'UEMOA, MPRA Paper from University Library of Munich, Germany,